

Lundi le 2 mai 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle Lévis St-Yves, 2451, rue Camirand, le 2 mai 2022 à 19 h.

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Julie Bibeau,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Martin Harvey	Siège no. 1	
Doris Jetté	Siège no. 2	ABSENTE
Régent Michaud	Siège no. 3	
Sylvie Lacoursière	Siège no. 4	
Denis Bergeron	Siège no. 5	
Georges Lysight	Siège no. 6	

Tous membres du conseil formant quorum.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, Madame Isabelle Plante directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures, sous la présidence de madame Julie Bibeau, mairesse.

FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

La greffière-trésorière confirme la présence à la formation sur le comportement éthique des élus municipaux le 2 avril 2022 :

Madame Julie Bibeau, mairesse
Monsieur Martin Harvey, conseiller #1
Madame Doris Jetté, conseillère #2
Monsieur Régent Michaud, conseiller #3
Madame Sylvie Lacoursière, conseillère #4
Monsieur Denis Bergeron, conseiller #5
Monsieur Georges Lysight, conseiller #6
Ainsi que Madame Isabelle Plante, directrice générale et greffière-trésorière.

125-05-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé par Madame la conseillère Sylvie Lacoursière et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PROCÈS-VERBAUX
 - 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2022
 - 2) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2022
 - 3) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2022
3. CORRESPONDANCE
 - 1) MTQ – Aide financière passage à niveau
 - 2) Moisson Mauricie - Invitation
4. Période de questions

5. ADMINISTRATION
 - 1) Adoption des dépenses d'avril 2022
 - 2) Rapport de la greffière-trésorière sur les recettes et dépenses au 30 avril 2022
 - 3) Infotech – Formation sur les nouveautés Sygem
 - 4) École secondaire l'Escale – Gala reconnaissance
 - 5) Randonnée Jimmy Pelletier – Droit de passage
 - 6) FADOQ – Demande de rangement
 - 7) Vacances de la directrice générale
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 1) Bell - Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération
7. TRANSPORT/VOIRIE
AUCUN DOSSIER
8. URBANISME
AUCUN DOSSIER
9. ENVIRONNEMENT
 - 1) Abrogation de la résolution 112-04-22
 - 2) Projet d'aqueduc – Rangs Trépanier, Philibert, Augusta et Paul-Lemay
10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
AUCUN DOSSIER
- 11) AFFAIRES NOUVELLES
AUCUN DOSSIER
- 12) Période de questions
- 13) CLÔTURE DE LA SESSION

PROCÈS-VERBAUX

126-05-22

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Regent Michaud appuyé par Madame la conseillère Sylvie Lacoursière et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

127-05-22

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Regent Michaud appuyé par Monsieur le conseiller Martin Harvey et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2022.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

128-05-22

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 AVRIL 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Harvey appuyé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 avril 2022.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

- 129-05-22** IL EST PROPOSÉ et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.
- 1) MTQ – Aide financière passage à niveau
 - 2) Moisson Mauricie - Invitation

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

130-05-22 **ADOPTION DES DÉPENSES D'AVRIL 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé par Madame la conseillère Sylvie Lacoursière et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les écritures numéros 202200146 à 202200165 inclusivement totalisant un montant de 60 793,72 \$ et les salaires au montant de 12 201,70 \$ tels que détaillés ci-dessous.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

AGE D'OR STE-ANGÈLE	Aide financière 2022	200,00 \$
ENVIRONNEMENT MCM INC.	Assainissement des eaux	258,69 \$
CERCLE DES FERMIÈRES	Aide financière 2022	200,00 \$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUSTIN	Matières résiduelles avril	1 597,64 \$
LIBRAIRIE POIRIER	35 livres -bibliothèque	1 916,86 \$
FORMATION PRÉVENTION	Saturomètre, électrodes - Service Incendie	414,91 \$
LES SENTIERS CANINS	Licences mars 2022	378,00 \$
LESSARD CLAUDE	Cellulaire avril	50,00 \$
DENIS BERGERON	Cellulaire avril	50,00 \$
CANADIEN NATIONAL	Entretien des passages à niveau	889,50 \$
JULIE BIBEAU	Cellulaire avril	50,00 \$
MINISTÈRE DU REVENU DU	REMISES DE L'EMPLOYEUR 13022	3 083,06 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR 13022	1 158,86 \$
TRANSPORT VIATEUR ST-YVES	4e versement - déneigement	36 795,67 \$
GROUPE CLR	Pagette Avril - Service incendie	160,17 \$
HYDRO-QUÉBEC	Électricité	4 881,14 \$
PATRICK MORIN	Entretien caserne peinture	444,58 \$
SOGETEL INC.	Téléphone mars	156,20 \$
SPECTRALITE/SIGNO PLUS	Panneaux arrêt et arrêt avancé	339,14 \$
BÉLANGER, SAUVÉ	Honoraires janvier à mars	862,31 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE	Formation des élus	181,10 \$
SBM MEMBRE DU GROUPE DIJITEC	Copies facturable 03-04 au 03-07	221,18 \$
NORDIKEAU Inc.	Analyse d'eau potable et usée	469,11 \$
POSTES CANADA	Communiqué et Prémontexte	110,60 \$
FONDS D'INFORMATION SUR	Mutation mars_2022	15,00 \$
MRC DE MASKINONGÉ	Enfouissement et redevance mars	1 677,07 \$
SERVICES DE CARTES	It cloud, enregistrement camion incendie	112,66 \$
BRODERIE AILE D'ART	Manteaux - Service incendie	328,84 \$
CMP MAYER INC.	Chapeau jaune - Service incendie	456,73 \$
ÉPICERIE JACQUES LESSARD	Essence voirie - avril 2022	256,03 \$
I. GAGNON & FILS (1983) INC.	Sacs asphalte froide	117,79 \$
ISABELLE PLANTE	Frais de déplacement	38,70 \$

SERVICES TECHNIQUES	Cagoule - Service incendie	79,91 \$
AUBIN PÉLISSIER	Entretien avril	316,18 \$
DEPANNEUR 350	Essence mars - Service incendie	167,19 \$
ÉQUIPEMENTS G. GAGNON	Brosse ondulée pour tracteur - voirie	724,89 \$
EXEDRE LIBRAIRIE	Achat 21 livres - Bibliothèque	491,35 \$
LES GLISSIÈRES DESBIENS	42 poteaux usagé pour glissières	965,79 \$
MICHAËL DÉSAULNIERS DESBIENS	Frais déplacement février à avril	50,40 \$
À LA VIE AU VERT	2 orchidées - bibliothèque	126,47 \$

131-05-22 RAPPORT DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE SUR LES RECETTES ET DÉPENSES AU 30 AVRIL 2022

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé par Monsieur le conseiller Martin Harvey et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport sur les activités financières de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2022.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

132-05-22 INFOTECH – FORMATION SUR LES NOUVEAUTÉS SYGEM

CONSIDÉRANT QU'Infotech donne une formation sur les nouvelles procédures, les nouveautés du logiciel et apprendre différents trucs et astuces sur l'utilisation du système de comptabilité SYGEM de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le coût de l'inscription est de 295,00 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé par Monsieur le conseiller Regent Michaud et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise Michael Desaulniers Desbiens à s'inscrire à la formation en ligne.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

133-05-22 ÉCOLE SECONDAIRE L'ESCALE – GALA RECONNAISSANCE

CONSIDÉRANT QUE l'École secondaire l'Escale rend hommage à nos élèves le vendredi 3 juin 2022;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité donne annuellement 50,00\$ de bourse à chacun des finissants de Sainte-Angèle-de-Prémont;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Sylvie Lacoursière appuyé par Monsieur le conseiller Martin Harvey et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont donne une bourse de 50,00\$ à chacun des finissants de la municipalité. De plus, Madame Julie Bibeau assistera au Gala pour remettre les bourses.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

134-05-22 RANDONNÉE JIMMY PELLETIER – DROIT DE PASSAGE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé par Monsieur le conseiller Regent Michaud et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande de la randonnée Jimmy Pelletier concernant une demande d'autorisation de passage. D'autre part, le conseil ne voit aucun inconvénient à ce que la randonnée Jimmy Pelletier emprunte la route du MTQ le 1^{er} juillet 2022.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

135-05-22 FADOQ – DEMANDE DE RANGEMENT

CONSIDÉRANT QUE le président de la FADOQ demande un espace de rangement pour ranger l'équipement servant à l'entretien ménager de la salle Lévis St-Yves;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Harvey appuyé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont demande à M. Louis Grenier de s'informer des prix d'un espace de rangement et la décision sera prise à une séance ultérieure.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

136-05-22

VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé par Monsieur le conseiller Regent Michaud et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont accorde une semaine de vacances à la directrice générale du 3 au 9 mai 2022 inclusivement.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

137-05-22

BELL - ENTENTE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé par Monsieur le conseiller Regent Michaud de reporter le point à une séance ultérieure.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

TRANSPORT/VOIRIE

AUCUN DOSSIER

URBANISME

AUCUN DOSSIER

ENVIRONNEMENT

138-05-22

ABROGATION DE LA RÉOLUTION 112-04-22

CONSIDÉRANT QU'une erreur s'est glissée dans la résolution 112-04-22 de la séance du 4 avril 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Sylvie Lacoursière appuyé par Monsieur le conseiller Martin Harvey et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont abroge la résolution 112-04-22 concernant le projet d'aqueduc – mandat à Denis Bergeron.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

139-05-22

PROJET D'AQUEDUC – RANGS TRÉPANIÉ, PHILIBERT, AUGUSTA ET PAUL-LEMAY

CONSIDÉRANT QUE les citoyens des rangs Trépanier, Philibert, Augusta et Paul-Lemay demandent d'être branchés à l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE M. Denis Bergeron avait été mandaté par les citoyens et le conseil municipal d'élaborer le projet d'eau des rangs Trépanier, Philibert, Augusta et d'une partie de Paul-Lemay;

CONSIDÉRANT QUE M. Denis Bergeron a des intérêts particuliers dans ce projet et qu'il désire se retirer du dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Regent Michaud appuyé par Madame la conseillère Sylvie Lacoursière et résolu que le conseil municipal

de Sainte-Angèle-de-Prémont accepte le désistement de Monsieur Denis Bergeron du dossier et mandate Madame Julie Bibeau, mairesse, à prendre en charge le dossier.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

AUCUN DOSSIER

AFFAIRES NOUVELLES

AUCUN DOSSIER

PÉRIODE DE QUESTIONS

140-05-22

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Regent Michaud appuyé par Monsieur le conseiller Martin Harvey et résolu de clore la présente séance à 19h20.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

MAIRESSE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julie Bibeau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

MAIRESSE

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussignée, Isabelle Plante, greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 2 mai 2022.

Isabelle Plante,
Directrice générale et greffière-trésorière